



RANDONNEE PEDESTRE LIBERTE 2026

L'Échappée Jurassienne (partie 1)

D'Arc et Senans à Lons le Saunier

**Randonnée itinérante en traversée – ch. d'hôtes et hôtel
8 jours, 7 nuits,**



Cette randonnée allie la découverte d'un patrimoine remarquable et une nature aux multiples facettes. Le soir, les étapes allient confort et gastronomie... Quel programme ! Au départ des Salines Royales d'Arc et Senans (Patrimoine Mondial de l'Unesco) cet itinéraire traverse le « Bon Pays » entendez le Revermont, situé entre plaine et montagne jurassienne. Ces terres de vignobles et leurs coteaux offrent des points de vue saisissants, avec leurs fameuses falaises et reculées. Il y a là un terroir très particulier, tout comme sa faune, sa flore, mais aussi ses vins qui peuvent être surprenants !

Ces 135 km de sentiers permettent de découvrir la richesse de ce territoire et ses trésors inattendus : forêts majestueuses, Grande Saline et Saline Royale classées au patrimoine mondial de l'UNESCO, reculées emblématiques, vignoble insoupçonné aux 6 AOC vins et villages de caractère comme Château-Chalon et Baume-les-Messieurs... Sans parler de la gastronomie ! N'attendez plus !

PROGRAMME

Jour 01 : Arc et Senans

Visite libre de Dole : **Ville d'art et d'histoire**, vous pourrez visiter librement la ville sous le regard bienveillant de Notre-Dame, majestueuse **Collégiale** du XVIème siècle. Dans le centre historique, un dédale de treiges et ruelles animent la cité depuis le XIIIème siècle. Prenez le temps de flâner dans le **quartier des tanneurs** qui vit naître **Louis Pasteur**, la rue des vieilles boucheries ou encore sur la place aux fleurs. Dole offre à l'œil du promeneur, un tableau vivant aux multiples couleurs. Cette perle historique, nichée dans un écrin de verdure, bordée de forêts et traversée par de Doubs et ses **nombreux canaux**, enchante les visiteurs.

Vous rejoindrez ensuite la ville d'Arc et Senans où une halte s'impose à la Saline Royale, classée au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Chef d'œuvre de Claude Nicolas Ledoux, cette manufacture destinée à la production de sel, fut construite entre 1775 et 1779 sur ordre de Louis XV.

Installation dans votre hébergement en fin d'après-midi : dîner + nuitée (sous réserve de l'ouverture du restaurant).

Jour 02 : Arc et Senans - Salins les Bains.

Après le petit déjeuner, vous suivrez les méandres de la **Loue** en passant par les villages Port Lesney, de Rennes sur Loue et la Chapelle sur Furieuse et accéderez à la Voie Verte à travers les vignes. Vous arriverez à la ville de **Salins-Les-Bains** où se situe le 2ème site d'extraction de « l'Or Blanc », **la Grande Saline**, classée elle aussi au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Vous pourrez visiter ses impressionnantes galeries souterraines d'art roman, et accéder au **musée du Sel** qui apporte un bon complément à la visite guidée des salines. Vous pourrez également vous détendre aux **thermes**, dont les eaux sont naturellement salées (en supplément).

Distance : 22.5km / Dénivelée positif : 332m - négatif : 227m

Installation dans votre hébergement : dîner et nuitée

Jour 03 : Salins les Bains – Pupillin par Arbois

Après le petit déjeuner, départ de Salins-Les-Bains pour une ascension au Fort St André. Ensuite redescense par le village de Pretin pour accéder au village viticole de Montigny les Arsures où vous pourrez admirer son Eglise du XIIIème siècle et son Château du XVème siècle.

Vous descendrez ensuite à travers les vignes jusqu'à la ville **d'Arbois**, et arrivez dans le pays du Revermont. Vous sillonnerez ses rues à la découverte de ses monuments et maisons en pierre le long de la Cuisance. Une pause-dégustation de vins du Jura dans l'un des nombreux caveaux de la ville sera la bienvenue !!

Et si vous avez le temps vous pourrez visiter **la Maison Pasteur**, demeure et laboratoire du célèbre chercheur ou encore **le Musée de la Vigne et du Vin** qui vous contera l'histoire du vin dans cette petite contrée.

Puis, vous rejoindrez le village de Pupillin, Capitale du Poulsard, village vigneron de caractère où vous pourrez en profiter pour déguster les vins du Jura !

Distance : 21.7km / Durée : environ 7h00 / Dénivelé positif : 887m- négatif : 764m

Installation dans votre hébergement où vous séjournerez 2 nuitées : dîner et nuitée

Jour 04 : Pupillin – Pupillin par la reculée des Planches près d'Arbois

Après le petit déjeuner, départ de Pupillin pour se rendre dans la superbe reculée. Randonnée au milieu des vignes, traversée de villages vigneron, vue magnifique au **belvédère de Roche du Feu**.

Vous trouverez un peu de fraicheur au fond de la reculée avec sa cascade des Tufs puis monterez jusqu'au **belvédère du fer à cheval** avant de repasser par le Belvédère de Pupillin.

Distance : 24.4km / Durée : 7h00 environ / Dénivelé positif : 750m- négatif : 748m

Retour dans votre hébergement de la veille : dîner et nuitée

Jour 05 : Pupillin – Buvilly - Passenans

Après le petit déjeuner, départ de Pupillin, transfert de 10' en voiture vers Buvilly pour une descente vers **Poligny**, capitale du Comté, nichée au pied du plateau.

Cette ville accueille l'Ecole Nationale d'Industrie Laitière et de Biotechnologies (ENIL BIO), **la Maison du Comté** et les vestiges du château de Grimont.

C'est également le passage de Vaux et la Croix du Dan qui domine Poligny. Vous poursuivrez ensuite jusqu'à Passenans au milieu des pâturages et des vignes.

Distance : 21.7km / Dénivelé positif : 694m – négatif : 846 m

Installation dans votre hébergement : dîner et nuitée

Jour 06 : Passenans – Passenans en boucle

Après le petit déjeuner, départ de Passenans pour rejoindre **Frontenay** dans un chemin entre les vignes. Vous pourrez découvrir son château, son église, une grotte et la tombe de Bernard Clavel (écrivain français qui a obtenu le prix Goncourt 1968 avec son roman "les fruits de l'hiver"). Puis, vous continuerez jusqu'à **Château Chalon**, village vigneron perché labellisé Plus Beaux Villages de France, d'où vous aurez une vue imprenable sur le vignoble jurassien et pourrez entrer à la Maison de la Haute Seille pour découvrir le patrimoine local à travers une muséographie, un espace oenologique et des animations.

Retour vers Passenans en traversant les villages de Voiteur et Domblans.

Distance : 16km / Dénivelé : 445m

Retour dans votre hébergement de la veille : dîner et nuitée

Jour 07 : Passenans - Château Chalon – Crançot puis transfert en voiture vers Lons le Saunier.

Après le petit déjeuner, départ de Passenans (transfert en voiture de 10' avec la propriétaire de la chambre d'hôte) jusqu'à Château Chalon.

Vous passerez par Blois sur Seille puis Granges sur Baume avant de rejoindre **Baume les Messieurs**, également labellisé Plus Beaux Villages, blotti autour de son abbaye clunisienne. Vous longerez le Dard puis arriverez au fond de la **reculée (cascade de Tuf et grottes)** pour ensuite monter les échelles de Crançot et découvrir la reculée vue d'en haut depuis le **belvédère des Roches**.

Distance : 15.6km / Dénivelé positif : 513m – négatif : 457m

En fin de journée, transfert en voiture vers Lons le Saunier (rendez-vous devant l'hôtel restaurant, au sommet du belvédère).

Installation dans votre hébergement : dîner et nuitée

Jour 08 : Lons le Saunier

Après le petit déjeuner, fin des prestations.

Découverte libre de la capitale du Jura : si vous avez du temps, vous pourrez vous détendre à l'établissement thermal ou découvrir la Maison de la Vache qui Rit situés au centre de la ville.

Selon les disponibilités, les hébergements et les étapes peuvent être modifiés.

Pensez à réserver votre transport retour vers votre véhicule.

LES PLUS

- L'organisation du séjour clés en main
- La beauté des paysages
- La découverte de la gastronomie jurassienne
- Les villages de caractères
- Le transfert des bagages
- Accessibilité par le train (gare en début et fin de séjour)

Nous pouvons être parfois amenés à modifier quelque peu l'itinéraire indiqué : soit au niveau de l'organisation (problème de disponibilité des hébergements, modification de l'état du terrain, etc...). Ces modifications vous sont toujours signalées lors de la réservation.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Accueil à partir de 18H à l'hébergement Arc et Senans (25610)

Accès voiture : Arc et Senans se situe dans le département du Doubs (25), à l'intérieur du triangle Besançon – Dole – Salins les Bains.

A 35 km de Besançon par la RN83

A 35 km de Dole par la RN5

A 35 km de la sortie d'autoroute A39 / Bersaillin par la RN83

A 55 km de Lons le Saunier par la RN83

Parking : Pour le temps de la randonnée vous pourrez laisser votre voiture sur le parking gratuit de la gare SNCF d'Arc et Senans. Si vous optez pour la nuit à l'intérieur de la Saline, parking privé de la Saline qui est à 5 mn de la gare

Accès train : Gare SNCF à Arc et Senans

DISPERSION

Fin de votre randonnée à Lons le Saunier

Retour en train à Arc et Senans (à votre charge environ 10/11 euros)

Horaires indicatifs des trains journaliers sur l'après midi au départ de Lons pour Arc et Senans : 15H01 – 16H05 – 17H01 – 17H13 – 18H01. Ligne directe – trajet de 40 à 50 mn

www.voyages-sncf.com

Hébergement après la randonnée : Si vous souhaitez repartir le lendemain de votre retour à Arc et Senans, nous pouvons vous réserver une demi-pension supplémentaire (voir option).

NIVEAU

Niveau 3 sur une échelle de 5.

le parcours est accessible aux marcheurs en bonne condition physique remplissant les conditions suivantes :

- être capable de marcher plusieurs jours de suite, 16 à 25 km en 8h de temps, avec 1000 m de dénivelé sur certaines étapes.

- Avoir l'expérience de randonner sur des chemins avec des sols comportant certaines difficultés telles que pierres glissantes, escaliers, tronçons de fortes montées ou descentes.

HEBERGEMENT

nuits en chambre d'hôte Et hôtels

Base chambre de 2 pers. avec sanitaire privé (selon disponibilité)

Les coordonnées des hébergements vous seront fournies avec votre dossier de randonnée.

REPAS

En demi-pension : dîner, nuitée et petit-déjeuner.

Pour chaque étape, les dîners sont pris dans le restaurant de l'hôtel ou en table d'hôte.

Repas de midi : Nous vous indiquons dans votre carnet de route, les différentes possibilités de ravitaillement ou de restauration le long de votre itinéraire pour chaque étape. Elles sont souvent nombreuses sur ce parcours.

PORTRAGE DES BAGAGES

Bagages transportés par véhicule.

Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne, pas trop volumineux, dont le poids ne dépasse pas 13 kg. Vous ne portez qu'un sac comportant vos affaires pour la journée.

DOSSIER DE RANDONNEE

Les documents complémentaires, le topo Echappée Jurassienne.

GROUPE

A partir de 2 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Sac à dos confortable minimum 30 litres (pour la randonnée), chaussures de randonnée, pantalon, chemise chaude, pull chaud / veste polaire, veste étanche ou cape de pluie, short ou bermuda, chapeau pour les têtes sensibles, lunettes de soleil, crème solaire, gourde 1 litre minimum, gobelet, couverts, 1 couteau, papier hygiénique, petite pharmacie, sacs poubelles (2 usages : protection affaires de journée en cas de pluie et poubelle de journée), maillot de bains (piscine dans certains hébergements), ...



DATES ET PRIX

Départ du 15 avril au 15 octobre 2026 (sous réserve de disponibilité au moment de la réservation pour les hébergements)

Séjour AVEC transport de bagages

Prix en d'une chambre double : 834 euros par personne

Prix en chambre twin : 868 euros par personne

Prix en chambre individuelle (3ème personne) : 1120euros

Séjour SANS transport de bagage

Prix en chambre double : 746 euros par personne

Prix en chambre twin : 779 euros

Prix en chambre individuelle (3ème personne) : 1077 euros

LE PRIX COMPREND

- l'organisation de la randonnée
- l'hébergement (en chambre d'hôte ou en hôtel)
- la demi-pension (si le menu ne vous convient pas, possibilité de commander à la carte avec le supplément à régler sur place),
- la taxe de séjour,
- le transport des bagages à chaque étape (1 bagage par personnes de maximum 13 kg par bagage - minimum 2 bagages),
- les transports de personnes en voiture (Pupillin – Buvilly / Passenans – Château Chalon/ Passenans – Lons le Saunier),
- les documents complémentaires, le topo Echappée Jurassienne.
- Les traces GPX

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles,
- les piques niques,

- les visites,
- le transport jusqu'au départ,
- le transfert retour vers le point de départ de la randonnée.
- les nuits supplémentaires
- l'équipement individuel
- les assurances
- tout ce qui n'est pas mentionné dans le prix comprend

POUR EN SAVOIR PLUS

Les Salines Royales d'Arc et Senans : <http://www.salineroyale.com>

Les thermes à Salins les Bains <http://www.thermes-salins.com>

Arbois : <http://tourisme.arbois.com/accueil.htm>

Baume les Messieurs : <http://www.baumelesmessieurs.fr>

Château Chalon : <http://chateauchalon.free.fr/index.php> et <http://www.les-plus-beaux-villages-de-france.org/fr/chateau-chalon-0>

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –

BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN